DLP 20-8-59 044171



BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 262 20 Août I959

AVERTISSEMENTS: ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE ET TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER :(pommier-poirier)En raison des nouvelles éclosions très abondantes de larves prévues pour la période du I8 au 26 Août,il est indispensable d'effectuer un nouveau traitement contre ces deux ravageurs qui,dès maintenant,s'attaquent simultanément aux fruits.

Ce traitement devra être réalisé à l'aide d'un des produits suivants:

(- D.D.T.(produit à 50 %)à raison de I50 gr/hl de matière active;en émulsion à raison de I20 gr/hl de matière active.
(- Parathion éthyle (25 gr/hl de matière active)
(- Oléoparathion (20 gr/hl de matière active)

Du fait du durcissement de la coque,il n'est plus nécessaire de traiter les noyers.

POU DE SAN JOSE :Nous rappelons que le 2ème traitement conseillé par le bulletin n° 26I devra se placer vers le 30 Août.

COCHENILLE DU MURIER :De la même façon le traitement conseillé par le dernier bulletin aura dû être renouvelé vers le 20 Août.

CULTURES DIVERSES

PYRALE DU MAIS:Exceptionnellement une 2ème génération de papillons est apparue fin juillet et quelques chenilles sont déjà écloses.

Dans la mesure des possibilités matérielles,une nouvelle application semblable à celle conseillée par le bulletin n° 258 du 27 Juin peut limiter assez largement des dégâts qui risquent de devenir graves avec le retour de la sécheresse.

INFORMATIONS:

MOUCHE DES FRUITS: Ce ravageur reste très actif,notamment à proximité des agglomérations urbaines.On peut utiliser l'un des produits indiqués dans le tableau ci-dessous en respectant les délais prescrits:

Substances	Doses d'emploi par hl d'eau	Dates-limites d'emploi
D.D.T.	250 g.de matière active	I5 jours
Perthane	250 g.de matière active	7 jours
Methoxychlor	250 g.de matière active	7 jours
Malathion	I25 g.de matière active	7 jours
Dipterex	I00 g.de matière active	7 jours
Fostion	30 g.de matière active	I0 jours

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

P.LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

A.PITHIOUD.

P264